

02 juil 2021 -18:08

Appartient à [Conseil des ministres du 2 juillet](#)

Covid-19 : prolongation de l'autorisation d'engagement de personnel supplémentaire auprès du SPP Intégration sociale

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de l'autorisation d'engagement de personnel chargé du contrôle des mesures Covid-19 au SPP Intégration sociale.

La crise du coronavirus a généré au cours de l'année et demie écoulée une intensification de la pression et la charge de travail pour différents services et secteurs, et donc aussi pour le SPP Intégration sociale. Face à ce constat, le [Conseil des ministres du 12 mars](#) a décidé de lui octroyer une augmentation non structurelle des moyens de personnel, pour une période qui court jusqu'au 30 juin 2021.

Puisque la crise et ses conséquences se font toujours ressentir, il a été décidé de prolonger cette période jusqu'au 31 décembre 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be